

# Certificat De Spécialisation Conduite de Productions Maraîchères

Diplôme de niveau 4 - RNCP RNCP34740 – Date d'échéance 01/09/2025

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Ce certificat de spécialisation forme un professionnel capable de gérer le cycle de la production maraîchère grâce à sa connaissance fine de l'écosystème de l'agriculture. Il planifie, organise et suit l'évolution des parcelles cultivées en plein air et sous abri, en veillant à leur besoin en eau et en améliorant leur fertilité jusqu'à la récolte. Il sait également répondre aux exigences nécessaires à la transformation et la commercialisation de ses produits notamment lors de la production de légumes en conserves ou de légumes crus prêts à l'emploi. Enfin, il sait poser des clôtures, mettre en place des claustras, des pergolas, de petits abris en bois, PVC ou matériaux composites...

### ORGANISATION PEDAGOGIQUE

**Durée :** 1 an

**Rythme annuel :** 13 semaines de formation par alternance soit 455 heures

**Statut :** apprentissage

**Délai d'entrée en formation :** jusqu'au début de la formation en septembre. Passé ce délai, contacter l'établissement

#### LE + DE LA MFR

- Formation en petit groupe (10 maximum)
- Une pédagogie de projet avec des chantiers écoles en situations réelles.
- Travaux pratiques sur le plateau technique de l'école
- Visites d'entreprises, de fournisseurs, de salons professionnels
- Un voyage d'étude thématique
- Accompagnement personnalisé et préparation de qualité aux examens
- UC validée suite à examen oral sur dossiers en cours de formation
- Contact régulier avec les maîtres d'apprentissage pour un meilleur suivi
- **Permis remorque BE et CACES 01** inclus dans la formation
- **S.S.T.**

#### LES TARIFS en annexe

Demi-Pension : 871€

Possibilité d'internat

Possibilité de prise en charge d'une partie des frais d'hébergement et de restauration par les OPCO

#### LES CHIFFRES CLES

Nouvelle formation

#### PRE-REQUIS

- Après un diplôme de niveau 4 minimum (bac-pro, brevet professionnel ou BTS agricole)
- Ou après une expérience professionnelle significative (1 an minimum).
- Entretien de motivation
- Possibilité de dérogation à ces conditions suite à entretien de motivation

#### MODALITÉ D'ACCÈS EN FORMATION en annexe

#### ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilité
- Référent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique



### LES OBJECTIFS

- Savoir piloter des unités de production, conduire des productions maraîchères en plein air ou sous abri, conduire une activité de transformation.
- Préparer une insertion rapide dans le monde professionnel en tant que maraîcher.
- Savoir définir une conduite technique de productions maraîchères qui répondent aux objectifs fixés.
- Assurer une production optimale des produits commercialisables ou transformables.

### CONTENUS / BLOCS DE COMPÉTENCE

- BC01 - Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères.
- BC02 - Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères.
- BC03 - Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères.

#### • MODALITÉS D'EXAMENS

Diplômes dispensés en Unités Capitalisables

### LES DEBOUCHES

- Poursuites d'études : BTS, autre CS
- Insertion professionnelle Ouvrier spécialisé, Agent de culture légumière/ agent serriste, Second d'exploitation, Chef d'équipe, Chef de culture/ Responsable des serres, Responsable des cultures en plein champ.

